



BETTANT

Bienvenue aux nouveaux habitants...

L'équipe municipale a émis le souhait de vous adresser la bienvenue dans notre commune de Bettant.

Notre commune est attrayante et de nombreuses personnes s'y installent. Nous sommes cependant impressionnés par le turnover... Nous avons un mouvement d'à peu près 100 personnes chaque année ce qui est assez impressionnant pour une petite commune de 767 habitants.

Pour pouvoir faire connaissance avec vous, nous vous invitons à venir nous rencontrer en mairie, à prendre contact avec nos secrétaires qui se feront un plaisir de vous renseigner. Nous vous encourageons à intégrer une des nombreuses et dynamiques associations car nous savons que les villages vivent grâce à l'activité des associations.

N'hésitez pas à télécharger l'application Panneau-Pocket (gratuite) pour avoir toutes les informations importantes !

Dans l'attente de vous rencontrer, et aussi à l'attention de tous nos administrés, nous vous souhaitons un bel été. Après ces épisodes de chaleurs nous vous offrons en UNE du bulletin un rafraîchissement : une photo de la «neige du coucou» qui est tombée le 1^{er} avril et ce n'est même pas une blague !!!

**Marie-Françoise VIGNOLLET, maire de Bettant
et les membres du Conseil municipal**

MAIRIE

Tél. 04 74 46 82 51

mairiedebettant@wanadoo.fr

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 15h00 - 17h00

Samedi : 10h00 - 12h00 | Un samedi sur deux

Fermé le mercredi

- ▶ Cependant le secrétariat municipal est joignable hors de ces horaires.
- ▶ Si **URGENCE**, appeler le numéro 06 77 81 84 09

ÉTAT CIVIL 1^{er} SEMESTRE 2022

Liste arrêtée au 16/06/2022

NAISSANCES

Jayce Lee AZAM né le 10 janvier
Axel Jean-Paul José BAS né le 12 janvier
Elsa Alazne SUCHET TORRES née le 6 février
Gabriela SUCHET TORRES née le 6 février
Stelvio CALENDRE CUMER né le 22 mai
Camille DELORME née le 12 juin

Nous présentons toutes nos félicitations aux familles.

MARIAGE

- Jean Marc Roger RONGEAT et
Nicole Jeanne BOUVET, le 21 mai

Nous présentons tous nos vœux de bonheur aux mariés.

DÉCÈS

- Annick Laurence VIANNAY épouse MOSTEFAOUI,
74 ans - 1^{er} janvier
- Gérard Pierre PAUBEL, 73 ans - 17 janvier
- Gilles LAZZARINI, 58 ans - 19 février

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles.

OBJETS TROUVÉS

S'adresser en mairie.



www.espace-apicole.com

Les produits du terroir local pour votre plaisir

Miels et produits dérivés de la ruche
Tous types de verrerie
Cartons d'emballage
Matériels apicoles

ESPACE APICOLE DE L'AIN

580 rue de l'Albarine

01500 BETTANT

Tél. 04 74 46 42 96

espace.apicole01@orange.fr



POUR PROFESSIONNELS
ET PARTICULIERS

1-2-3 
 C'est prêt !!!

À bientôt ailleurs !

Nous souhaitons remercier Ket, la gérante, pour toutes ces années gourmandes. Elle a régalé le palais de beaucoup de bétaniers et bétanières.

Elle a notamment répondu présente pendant le confinement. Grâce à elle, nous avons pu nous reconforter pendant cette dure période avec ses délicieux menus à thème.

Chaque fois que la municipalité a fait appel à Ket, cela a été un enchantement de saveurs.

Nous lui souhaitons bonne chance et une belle réussite pour ses projets futurs.

Peut être aurons-nous encore le plaisir de la croiser sur son scooter, cheveux au vent !

À notre Gilles...

C'est avec une très grande tristesse que j'écris cet hommage à notre dernier porte-drapeau, le caporal Gilles Lazzarini, trop tôt disparu !



Il est entré à la compagnie le 3 février 1985 Il a été nommé 1^{re} classe le 1^{er} janvier 1988. A obtenu le Brevet National de Secourisme le 30 novembre 1990, a été nommé caporal le 1^{er} janvier 2000, a reçu la médaille d'argent en novembre 2005 puis la médaille vermeil le 16 novembre 2009, la médaille porte-drapeau le 1^{er} avril 2010 et médaille d'or le 6 décembre 2014. Il a été nommé vétéran à la fermeture du CPINI.

Sapeur-pompier discret, sérieux dans son engagement, très disponible, généreux et respectueux de tous. Il était toujours là pour lutter contre le feu, curer les égouts, assurer la protection, la sécurité, protéger les défilés, participer à la fête de la batteuse.

Le CPINI était sa raison d'être, sa deuxième famille. Quel ne fut pas son désarroi lorsque la municipalité a du décider, par manque de volontaires, de fermer notre petit centre si utile au village.

Nous présentons nos plus sincères condoléances à toute la famille de Gilles, à sa maman Renée, à Alain son frère et sa compagne et ses nièces qu'il aimait tant sans oublier son Père Auguste, ancien porte-drapeau décédé en 1977.

Nous te donnons rendez-vous à la Sainte Barbe 2022. Nous ne t'oublierons pas !



Claude Paret, ancien Chef de corps

SOMMAIRE

L'édito	1
La mairie	2
État civil	2
Objets trouvés	2
1-2-3 c'est prêt !!!	3
À notre Gilles	3
Le budget 2021	4
La fibre à Bettant	4
Travaux de voirie	5
Halte à la divagation de nos animaux	5
La pratique de la chasse	6
L'armoire à livres	7
Le sou des écoles	7
Le football club	7
Calendrier des manifestations	8
La recette	8
Tarifs de la salle des fêtes	8
Brèves municipales	9
Les lingettes jetables	10
Bettant en images	11
Nos partenaires	12



GUILLET PEINTURE

Peinture Intérieure et Extérieure
 Revêtement Sols et Murs
 Décoration
 Peinture Façade




01500 BETTANT

06 70 02 25 95 

LE BUDGET 2021 DE LA COMMUNE

La commune de Bettant gère trois budgets. Le budget principal et deux budgets annexes : le budget « Marronniers » et le budget « assainissement ».

Tout budget se répartit en deux sections : la section fonctionnement et la section investissement.

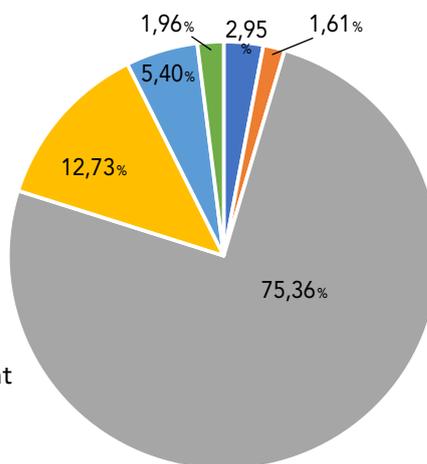
LA SECTION FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

Elle regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les recettes de fonctionnement se répartissent comme suit :

- Remboursement assurance
- Produit de service
- Impôts et taxes
- Dotations
- Autres produits de gestion courante
- Produits exceptionnels

Les recettes fiscales et les dotations représentent l'essentiel des recettes de la commune.



Les dépenses se répartissent comme suit :

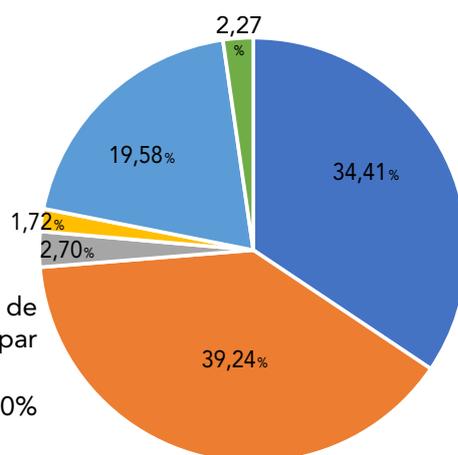
- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Fond de péréquation
- Amortissements
- Autres charges de gestion courante
- Intérêts emprunts

En 2021, le montant de ces dépenses est de 395 784.99€ soit une baisse de 1.81% par rapport à 2020.

Les recettes ont quant à elles baissé de 3.90% par rapport à 2020.

Un budget est octroyé chaque année à l'école afin d'assurer l'achat de fournitures soit 5 000.00€

La Mairie verse également une aide à l'association ARSEG (association restaurant scolaire étude garderie) au travers d'une subvention de 8000.00€ pour cette année ainsi qu'à d'autres associations de Bettant (chasse, gym, foot, boules) et à d'autres associations caritatives extérieures à Bettant.



LA SECTION INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

Elle regroupe en dépenses, les diverses acquisitions ou les travaux nécessaires pour la commune dans la mesure de ses moyens. Elle est financée par la section fonctionnement.

En 2021, la commune a finalisé les travaux d'accessibilité (la dernière phase). Cela représente sa plus grosse dépense soit 143673€ (local foot, salle polyvalente, église). Elle continue de rembourser deux emprunts.

LES BUDGETS ANNEXES

Le budget des Marronniers a pu supporter les dépenses d'accessibilité liées au restaurant en 2021.

Le budget « assainissement » garde en section investissement une somme conséquente en vue de la réparation éventuelle de la station. Mais ce budget devrait disparaître quand la Communauté de Communes prendra la compétence assainissement.

LA FIBRE ARRIVE BIENTÔT À BETTANT

QUELQUES INFORMATIONS

Un petit point sur l'avancement des travaux.

La « boîte » est déjà posée sur la place du village, viendra s'y raccorder ensuite la fibre principale qui va arriver de Vaux-en-Bugey par les chemins de la vie Chavaz, Croix Balthazar, chemin de la vie du loup et la route de Vaux puis continuera sur Torcieu.

Quelques tranchées seront faites sur nos routes afin de raccorder les regards « Orange » à ceux de la fibre, des tranchées seront aussi nécessaires sur la chaussée pour enfouir la fibre.

Des poteaux ont été posés à côté d'autres poteaux, pourquoi ?

Les poteaux actuels sont déjà en surcharge et le propriétaire ne veut pas que la fibre soit installée sur ceux-ci.

Actuellement la fibre commence à être installée à votre futur point de livraison.

Chouette, je vais bientôt avoir la fibre !

Oui, mais il faudra encore être patient. Tant que la commune n'est pas entièrement raccordée et fonctionnelle et « bouclée », la fibre ne sera pas disponible. Vous avez cette fibre sur votre façade ou sur le mur de votre propriété, je vais être obligé de m'abonner ?

Pas d'inquiétude vous ne serez pas obligé de vous abonner à celle-ci. Mais elle sera déjà là au cas où vous changez d'avis.

Mais alors pour quand ?

Le SIE@ nous annonce une mise en commercialisation pour la fin d'année 2022... Cela pourrait être un beau cadeau du père Noël.

Éric Maitre

TRAVAUX DE VOIRIE

Au cours du 2^e semestre 2022, la Mairie va engager plusieurs travaux de voirie.

Cela concerne la création d'un parking sur un terrain communal attenant au restaurant les Marronniers. En effet, les abords du restaurant deviennent dangereux du fait du nombre conséquent de voitures garées le long de la route.



Dans le même but, la rue des Marronniers qui contourne le restaurant sera élargie afin de créer des places de stationnement. Un accès au restaurant est possible par un portail donnant sur cette rue. Par ailleurs, cette rue ainsi que la rue Pisse Vieille attenante subiront une réfection du revêtement afin de sécuriser la circulation.

Ces deux nouveaux parkings vont permettre de libérer les côtés et donc de faciliter la circulation sur la route de Torcieu avec la bonne volonté de chacun !



L'autre projet concerne le chemin de la Rochette qui doit être conforté pour sécuriser le château d'eau et les promeneurs qui empruntent régulièrement ce chemin.

Pour diminuer au maximum le reste à charge, la commune a fait pour ces travaux des demandes de subventions.

Le SIERA (syndicat des Eaux d'Ambérieu-en-Bugey) participe à la réfection du chemin de la Rochette car elle a en charge le château d'eau.

Désignation	Enveloppe globale des travaux HT	Part du SIERA	Part CCPA	PART DÉPARTEMENT	PART COMMUNE
Chemin de la Rochette	17 220.00€	8 610.00€	4 305.00€		4 305.00€
Parking Marronniers	17 426.00€		6 099.10€	5 227.80€	6 099.10€
Rue des Marronniers	11 503.40€		4 026.19€	3 451.02€	4 026.19€
Panneaux de signalisation	640.00€		320.00€		320.00€
Rue Pisse Vieille	9 818.00€		4 909.00€		4 909.00€
TOTAL	56 607.40€	8 610.00€	19 659.29€	8 678.82€	19 659.29€

HALTE À LA DIVAGATION DE NOS ANIMAUX À BETTANT

Les Bettaniers nous ont signalé à de nombreuses reprises des animaux domestiques errant sur la voie publique.

Ces animaux peuvent provoquer des dégâts, des accidents ou en être eux-mêmes victimes. De nombreuses familles se promènent dans nos rues et il n'est pas rassurant de croiser un animal seul, inconnu dont la réaction peut être imprévisible.

Tout animal est en état de divagation lorsqu'il se trouve hors de la propriété de son maître ou de son responsable, et hors de la surveillance, du contrôle ou de la direction de ceux-ci.

Pour rappel, le maître contrevenant pourra encourir une contravention de 2^e classe d'un montant maximum de 150€ conformément au code pénal R.622-2 et une mise en fourrière dont le coût sera à la charge exclusive du propriétaire.

Pour le bien-être de tous, merci d'être vigilant.

Nous profitons également de cet article pour vous signaler, pour ceux qui ne l'ont pas remarqué, que la mairie a repris un contrat, relativement onéreux, pour faire passer une balayeuse.

Toutes les crottes de chien ont été balayées mais à notre grand regret, de nombreuses autres les ont remplacées. Toute personne qui sera prise sur le fait de ne pas ramasser les déjections de son chien sera donc dorénavant verbalisée. Alors à vos petits sacs plastiques à mettre dans les poubelles réservées à cet effet

POUR INFO : il nous reste un support à sacs à mettre en place : merci de nous dire où il vous paraît le plus judicieux de l'implanter !



LA PRATIQUE DE LA CHASSE À BETTANT

« L'Amicale Chasse de Bettant » est une association loi 1901 constituée depuis le 8 août 1935. Le siège de l'association est fixé à la mairie de Bettant. Sa durée est illimitée.

Les membres du bureau sont :

Président : Daniel Pelud
Vice-Président : Michel Roux
Trésorier : Eric Fezzoli
Trésorier adjoint : Cyril Pelud
Secrétaire : Jean-Félix Fezzoli
Secrétaire adjoint : Patrice Nowak

En légère diminution depuis ces dernières années l'association comprend une vingtaine de membres.

Les ressources de la Société se composent :

- des cotisations annuelles versées par les sociétaires,
- du produit des cartes d'invités,
- des amendes sociales infligées par le bureau aux sociétaires qui ont commis des infractions aux statuts ou au règlement intérieur de l'Association,
- des subventions qui pourraient lui être accordées dont celle de la commune,
- du produit des manifestations organisées en cours d'année.

Un règlement intérieur, préparé par le Conseil d'Administration et voté par l'Assemblée Générale détermine les droits et obligations des sociétaires et invités. Il comprend :

- Les conditions d'exercice de la chasse;
- L'organisation des services;
- L'échelle des sanctions en cas d'infraction aux statuts ou au règlement intérieur
- La limitation des périodes de chasse pour certains gibiers
- Les jours de chasse autorisés par semaine;
- Le nombre maximum de pièces de gibier qui peut être tué pendant une même journée par un chasseur;
- L'interdiction de vente du gibier tué sur le territoire de la Société;
- Les mesures à prendre pour la destruction des nuisibles.

Pour pratiquer la chasse tout sociétaire chasseur doit :

- Être titulaire du permis de chasser obtenu après examen auprès de la fédération des chasseurs de l'Ain.
- Régler le montant annuel de la redevance cynégétique, de la cotisation fédérale départementale, de la cotisation associative et souscrire une assurance responsabilité civile.
- Et depuis cette année, il doit avoir suivi la formation décennale sur la sécurité et le maniement des armes.

La saison de chasse s'étale de la mi-septembre à fin janvier

Deux jours de fermeture sont instaurés les mardis et vendredis. (À vos paniers les champignonneurs !)

Un plan de chasse annuel est élaboré en concertation avec les instances départementales et fédérales pour définir le nombre et la qualité des animaux à prélever pour l'espèce grand gibier.

Pour notre société et la campagne 2021/2022 : 10 sangliers et 8 chevreuils

Des arrêtés préfectoraux définissent les règles d'autorisation ou d'interdiction de prélèvement de toutes les espèces de gibier selon un schéma pluriannuel de gestion cynégétique.

Si le cheptel des espèces grand gibier reste constant, les autres espèces : lièvres, lapins, faisans perdrix, oiseaux de passage sont devenues rares

La chasse se pratique de deux façons

Soit devant soi, individuellement avec des chiens dits d'arrêt qui se bloquent lorsqu'ils détectent un gibier.

Soit en battue réunissant plusieurs chasseurs : après la localisation du gibier en recherchant au préalable des traces d'animaux (faire le « pied ») la traque s'effectue à l'aide de chiens courants afin de rabattre le gibier vers les « postes » où sont placés les tireurs.

Comme toute autre activité la chasse suscite des passions parmi ceux qui la pratiquent.

Conscients de l'augmentation depuis ces dernières décennies de la pratique d'activités diverses de plein air, nous avons aménagé des postes surélevés de tir afin de réaliser des tirs fichants pour augmenter la sécurité des autres usagers de la nature.

Encore une fois nous ne sommes pas là pour prendre en otage la nature ni risquer la vie d'autrui.

En retour nous souhaitons que l'on respecte ces aménagements et nous sommes ouverts à toute discussion dès lors qu'elle se déroule en toute sérénité.

Nous essayons de maintenir au sein de notre association la convivialité nécessaire à son bon fonctionnement et de la rigueur dans la pratique de notre activité trop souvent dénigrée par certains tout en respectant la nature et les fruits dont elle sait nous combler.

Pour clôturer la saison un repas réunissant sociétaires, conjoints et propriétaires permet de déguster le fruit de la venaison délicieusement préparé par de fins cuisiniers chasseurs pour le bonheur des papilles de tous.





L'ARMOIRE À LIVRES... QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est un espace dédié à l'échange de livres donc une bibliothèque ouverte à TOUS, sans inscription, 7 jours sur 7 et 24 h sur 24.

Afin de transmettre le plaisir de la lecture, vous êtes donc invités à y prendre le ou les livres de votre choix et à (facultatif) déposer en échange un ou plusieurs de vos livres quand vous le souhaitez.

Cette bibliothèque d'échange entièrement gratuite est à la disposition de tous et son principe repose donc sur le civisme et le partage alors prenez en soin !

Pour info : Cette bibliothèque à livres a été conçue par vos élu(e)s, notre employé communal, un stagiaire, un TIG !

LE SOU DES ÉCOLES

Après une première année compliquée par le covid, l'équipe du Sou de Bettant s'est lancée dans les différents événements de cette année, espérant rencontrer un franc succès.

2021-2022 a finalement été une année en demi-teinte. La majorité des manifestations ont pu être organisées afin de financer les activités de nos enfants : piscine, musique, échecs, activités sur l'environnement, exposition à la MJC, sortie au parc des oiseaux, spectacles et festivités de fin d'année. Nous remercions de tout cœur les quelques bénévoles ayant répondu présents lors de ces événements.

Cependant, les bénévoles se font rares et les ventes n'ont malheureusement pas connu le succès escompté à notre grand étonnement.

Ce manque d'investissement extérieur met en péril l'avenir du Sou pour l'année à venir et le maintien de toutes ses manifestations.

Julie Marie-Delcasse
Secrétaire du Sou des écoles



34^e ÉDITION DU TOUR DU VALROMEY

Vous souhaitez voir et encourager les 174 jeunes de 17 à 18 ans engagés pour cette course ? Rendez-vous vendredi 15 juillet de 14 h 45 (passage de la caravane publicitaire) à environ 16 heures sur leur parcours sur la commune de Bettant. Ils arriveront d'Ambérieu pour monter la côte de Vaux. Alors venez nombreux pour les encourager car ce seront nos « grands cyclistes de demain » !



FOOTBALL CLUB

Notre saison 2021-2022 touche à sa fin...

Elle qui avait débuté avec tellement d'incertitudes et de doutes liés à la crise sanitaire mais nous voilà en juin 2022 avec à nos côtés 127 licenciés.

Nous comptons maintenant une nouvelle catégorie de U15 qui nous permet de faire évoluer encore et encore nos jeunes pousses au fil des années.

Nous avons réussi à faire parler de la JSB via notre tombola, nos ventes de paëlla, de brioches, de galettes mais aussi notre concours de pétanque et notre tournoi qui a eu lieu du 17 au 19 juin.

Ces manifestations nous ont permis d'accompagner nos joueurs lors de tournois notamment celui du Grau du Roi mais aussi de financer les travaux d'aménagement suite à l'agrandissement de nos locaux.

Nous espérons pouvoir lancer la saison prochaine avec autant de motivation que cette année et nous recrutons bien sûr dès maintenant des joueurs dans toutes nos catégories (U7, U9, U11, U13, U15, jusqu'à vétérans).

Lucie Templier
Secrétaire de la JSB



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

JUILLET 2022

- Vendredi 1^{er}** Kermesse - Sou des écoles
Dimanche 24 Fête campagnarde - Comité des fêtes
Samedi 2 } Montées historiques des vieilles motos
Dimanche 3 }
Samedi 30 } Montées historiques des vieilles voitures
Dimanche 31 }

AVIS IMPORTANT

Une piste cyclable d'Ambérieu à Torcieu devrait voir le jour via la communauté de communes.

Les propriétaires de bois qui longent la route de Torcieu sont invités à sécuriser l'ancienne route de Torcieu à savoir faire couper tous les arbres qui sont susceptibles de tomber sur la route qui sera donc cyclable

Pour info : si un arbre tombe, c'est le propriétaire qui est responsable en cas d'accident !

La sécurisation devra impérativement être faite dans un délai de 6 mois.



PANNEAUPOCKET
pour mieux
vous informer

N'oubliez pas ...

Armano studio

CRÉATION
VISUELLE
P R I N T

06 73 68 73 40
nadine@armano-studio.com

G R A P H I S T E

4 rue Marius Berliet Ambérieu-en-Bugey

La recette

TRANCHES GRATINEES AUX ABRICOTS

(Pour une grande plaque Tefal)

INGRÉDIENTS POUR LA PÂTE :

- 200 g de beurre
- 200 g de sucre
- 1 sachet sucre vanillé
- 3 œufs
- ½ jus de citron
- 300 g farine
- 2 c café levure
- 1 kg d'abricots

INGRÉDIENTS POUR LE CRUMBLE :

- 200 g farine
- 150 g sucre
- 1 sachet sucre vanillé
- 100 g beurre

Bon appétit

Travailler le beurre en mousse. Ajouter le sucre, le sucre vanillé, les œufs un à un et le jus de citron. Mettre peu à peu la farine et la levure. Mettre la pâte sur le moule bien beurré.

Poser les ½ abricots, l'arrondi en dessous, sur la pâte puis couvrir du mélange rapidement fait à la fourchette.

Cuire th. 170° environ 45 mn

Couper encore chaud.

ORDURES MÉNAGÈRES ET BACS JAUNES

→ ATTENTION AU CHANGEMENT DE RYTHME.

Vous référer au calendrier joint au bulletin...

TARIFS DE LA SALLE DES FÊTES

Lors du dernier conseil municipal et suivant les conclusions de la commission «salle polyvalente», certains tarifs ont été rajoutés. Le détail de tous les tarifs est donné ci-dessous.

Dorénavant, et pour toute la durée de la location, il vous sera demandé une caution d'un montant de :

- 500€ pour les associations et les particuliers de Bettant.
- 1000€ pour les associations extérieures, les groupements professionnels et particuliers non domiciliés à Bettant.

Pour les associations extérieures et groupements professionnels, les locations se font hors week-end :

- Location ½ journée : 200€ (rajouté)
- Location 1 journée : 400€ (inchangé)

Les autres tarifs restent inchangés :

- Associations de Bettant : location/ménage : 100€
- Particuliers domiciliés à Bettant : Location : 300€
- Particuliers non domiciliés à Bettant :
 - > Location pour 1 jour : 450€
 - > Location pour 2 jours : 750€
- Location du bar : 50€

BRÈVES MUNICIPALES

ÉCOLE

Les ordinateurs étaient obsolètes à l'école. La mairie a eu une opportunité gouvernementale : le plan de relance numérique.

Nous avons profité de cette belle occasion pour changer les ordinateurs de la classe de Mme Laurent ainsi que tout le système WIFI de l'école la dépense étant prise en charge à 50%.

Espérons que nos bambins sauront en profiter car leurs enseignantes sont très motivées.



RESTAURANT SCOLAIRE

Le lave-vaisselle était « à bout de souffle » aussi la municipalité a décidé de le changer.



MARATHON DE LA BIODIVERSITÉ



La communauté de communes a lancé un défi via les Communes pour planter 45 kms de haies et la mise en place de mares.

En lien avec France Nature Environnement, nous nous sommes inscrits dans la démarche et nous avons planté 230 arbustes avec des jeunes en service civique d'Uni Cités, quelques membres du conseil municipal. Ces arbustes ont été plantés vers le city stade et sur la place de la mairie.

La commune a acheté 3 arbres fruitiers (1 pommier, 1 cerisier et 1 prunier). Ils ont été plantés par les élèves de la classe de Mme Laurent afin de les associer au projet. Nous espérons que les enfants les voient grandir et porter des fruits.

Nous attendons avec un peu d'impatience de les voir grandir et surtout espérons qu'ils seront respectés !



POSE DE NOUVEAUX GABIONS

Suite à un accident, les gabions avaient été très abîmés. Nous avons profité de l'indemnisation de l'assurance pour les changer et les reculer un peu sur la route de Torcieu afin que les véhicules puissent se garer en amont, la route étant barrée.

RAPPEL DE LA TARIFICATION DES PASSAGES EN DÉCHÈTTERIE

POUR LES PARTICULIERS

Tout type de véhicules avec PTAC

inférieur à 3,5 tonnes

Sur l'année civile 2022

de 1 à 25 passages :

0€ par passage

26 passages et plus :

8€ par passage

POUR LES PARTICULIERS

Les véhicules avec PTAC supérieur à

3,5 tonnes sont interdits en déchetterie.



FEUX SUR LA COMMUNE

Comme vous le savez, bien sûr, les feux sont interdits à proximité des maisons. A ce jour, nous avons déjà eu à déplorer 4 départs de feux de broussailles aussi nous vous encourageons vivement à respecter la nature pour qu'il n'y ait pas de drame ! Un malheureux mégot de cigarette mal éteint dans une végétation très sèche peut entraîner un drame.

TRAVAUX EN COURS ET À VENIR

Comme vous avez pu le constater, de nombreux travaux sont en cours sur la commune...

Il y a le changement des branchements d'eau en plomb. L'installation de la fibre qui devrait se terminer fin juillet... Installation de 2 plateformes pour les bacs à ordures à la charme et à la petite charme pour éviter que les camions aient à faire des marches arrière interdites... La remise en état de la route sous le réservoir d'eau de la Rochette... Parking supplémentaire au restaurant les marronniers...

LES LINGETTES JETABLES

UNE VÉRITABLE PLAIE POUR LA STATION D'ÉPURATION

Certaines personnes utilisent régulièrement des «lingettes jetables» pour nettoyer ou désinfecter. Pour quelques euros, nous avons, toujours à portée de main, une solution rapide et efficace à nos problèmes. Nous en oublions presque notre conscience écologique.

Mon propos n'est pas de condamner l'utilisation des lingettes jetables. Chacun fait selon ses besoins et ses convictions. Mais dans tous les domaines, nous faisons la chasse aux plastiques, aux produits chimiques inconnus et aux jetables. Les lingettes jetables cochent toutes les cases des produits que nous souhaitons éviter d'utiliser.

Le moyen «normal» pour éliminer les lingettes est **uniquement** de les jeter dans la poubelle.

Malheureusement quantité de lingettes sont évacuées dans la cuvette des WC. Elles sont généralement récupérées car elles obstruent le dégrilleur de la station d'épuration et même parfois les crépines à l'aspiration des pompes de la station. Cela entraîne, bien sûr, un surcoût pour l'exploitation de la station d'épuration qui peut être très élevé lorsque cela détruit la pompe !

Un autre problème survient lorsque les eaux usées ne passent pas par la station d'épuration.

A Bettant la séparation des eaux usées et des eaux de pluie n'est pas réalisée sur toute la commune. Lors des gros orages, le débit à l'entrée de la station augmente fortement. Pour protéger les bactéries de la station qui permettent le traitement des eaux usées,

un déversoir d'orage a donc été mis en place. Si le débit d'eau à l'entrée de la station est trop important, le déversoir d'orage s'ouvre et toute l'eau est directement envoyée dans l'Albarine.

Directement voulant dire **avec les lingettes**. Le résultat est visible sur la photo.

A chaque ouverture du déversoir d'orage, il faut que quelqu'un aille nettoyer et ramasser les

lingettes. Cette personne est payée par la commune et donc par vos impôts.

La municipalité de Bettant fait le maximum pour diminuer les charges financières de ses concitoyens alors, s'il vous plaît : **Ne jetez pas les lingettes dans la cuvette des wc.**

La nature vous dit merci et les finances de la commune aussi !



Soirée crêpes pour les élèves



Concert de l'Union musicale | 14 mai



De nouveaux menuisiers à Bettant

BETTANT EN IMAGES ...

Concours de boules enfants | 7 mai



8 mai 2022



L'équipe du fleurissement



Thé dansant accordéonistes
Ambérieu

Soirée Boîtes chaudes





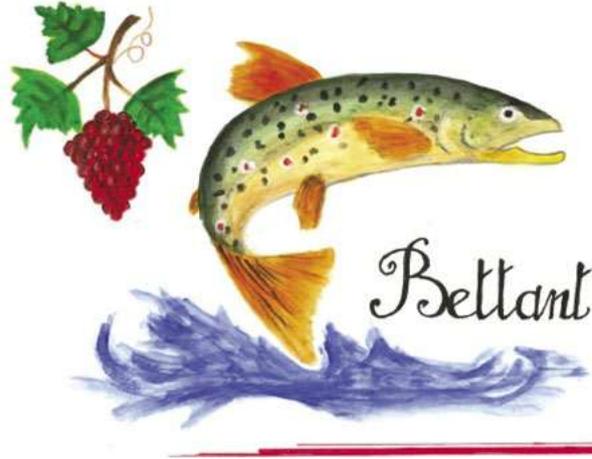
Terres & Verts

Entretien des Espaces Verts & Petits travaux

📍 01500 Ambérieu en Bugey

✉ terres-verts@outlook.fr

☎ 06 63 14 46 44



Bellant

COSINUS

INGÉNIERIE DU BÂTIMENT ET VRD

**21 personnes
à votre service**

**26 ans d'expérience
auprès des collectivités**

Maîtrise d'œuvre
Économie de projet
Suivi de travaux
Aménagements extérieurs
Réseaux
Chauffage
Climatisation
Électricité

Enerpol

INGÉNIERIE DES FLUIDES

Euri O'STÈRE

PIERRE RAMBAUD
580 rue de l'Albarine
01500 BETTANT



**VENTE DE BOIS
DE CHAUFFAGE SEC
EN STERES OU EN MOULES
EN 50 CM, 33 CM et 25 CM**

06 80 75 67 32

**Livraison à domicile 20 kms
autour d'Ambérieu-en-Bugey**



ADB • Agogué • Daloz • Bonnavent

EXPERTS COMPTABLES

ZA en Beauvoir - 120 rue de la Ourtarde - 01500 CHÂTEAU-GAILLARD

Tél. 04 74 12 03 33 - Fax 04 74 77 94 82

www.cabinetadb.fr

Ain Secrétariat & Services



Votre Centre d'Affaires

Le Centre d'Affaires Ain Secrétariat & Services propose aux artisans, professions libérales, indépendants, TPE, PME... une assistance à la carte :

Secrétariat
- Juridique
- Médical
- Technique
...

Assistance administrative et commerciale
- Aide à la création
- Élaboration de factures, devis, tableaux de bord, relances impayés...
- Réalisation de courriers, comptes rendus, mise en page, mise sous pli ...

Retranscription
- Retranscription de fichiers audio : conseils municipaux, comités d'entreprise, colloques, séminaires ...

La domiciliation et la location d'espaces de travail : Ain Secrétariat & Services met à disposition des espaces de travail : bureaux équipés, salons et salles de réunion à louer sur courte ou longue durée (1 heure, 1 jour, 1 semaine ou plus).

146 rue Pasteur
01500 CHÂTEAU-GAILLARD

SARL au capital de 3000€ SIRET 800 121 626 00025

Tél. 04 74 38 31 79
ain.secretariat@orange.fr

www.ainsecretariat.net

BUGEY DIESEL

BOSCH CAR SERVICE

ADA LOCATION DE VÉHICULES



☎ 04 74 38 13 86

110, rte de St Denis - 01500 BETTANT

Hervé Curt et Christophe Zelindre

L'abeille Charpentière

Jérôme Bader 06 52 68 18 46

Charpente Couverture
Zinguerie Ossature Bois
Solutions d'éclairage naturel

abeillecharp@gmail.com

www.abeille-charpentiere.com

